

>> THÉÂTRE ANNÉE 2023/2024 <<

Le département théâtre du Conservatoire de Lyon met en œuvre avec son équipe d'artistes enseignants et d'artistes invités, un projet pédagogique qui vise à dispenser une formation à l'art du théâtre et à l'art du jeu d'actrice et d'acteur par le biais de la pratique. Le conservatoire travaille en partenariat avec les théâtres de la Métropole de Lyon et de la Région. Il associe de nombreuses équipes artistiques à son programme d'enseignement ; compagnies, metteurs et metteuses en scènes, auteurs et autrices, comédiennes et comédiens, vidéastes, cinéastes, etc. Le département théâtre collabore ponctuellement avec d'autres départements de l'établissement.

Le Conservatoire de Lyon est agréé par le Ministère de la Culture pour délivrer un «enseignement préparatoire aux établissements supérieurs de la création artistiques pour la spécialité Théâtre »*. Il délivre en parallèle le DET- Diplôme d'études théâtrales.

Une convention de partenariat pédagogique signée entre le Conservatoire de Lyon et l'Université Lyon 2, département Arts de la Scène, de l'Image et de l'Écran, facilite, pour les étudiantes et étudiants motivés, la poursuite d'un double parcours au sein des deux établissements en L2 ou L3.

La diversité des parcours pédagogiques proposés, tous nourris de rencontres et d'expériences multiples, tend à guider et à accompagner les élèves dans leur projet d'apprentissage et à leur donner des outils nécessaires à la pratique du théâtre et des arts de la scène et de l'image que leur désir de formation soit à dessein amateur ou professionnel.

DEUX PARCOURS :

> **Le Parcours d'enseignement initial** : 1ers cycles et CEI (Cycles d'enseignement initial), pour les 16-20 ans, débutant ou ayant déjà amorcé une découverte de la pratique théâtrale, et souhaitant approfondir cette expérience. Il permet l'obtention du CET - Certificat d'études théâtrales.

Parcours compatible avec le lycée ou avec des études moyennant rigueur et bonne organisation de son temps.

> **Le Parcours préparatoire à l'enseignement supérieur*- cycle d'orientation professionnelle** : Pour les 17-24 ans, n'étant plus au lycée, ayant déjà amorcé une formation à l'art du jeu théâtral et envisageant une orientation professionnelle dans le domaine du spectacle vivant. Enseignement préparatoire agréé par le Ministère de la Culture conférant statut d'étudiant.e et accès au CROUS. Possibilité de préparer un DET - Diplôme d'études théâtrales.

Parcours donnant accès au statut d'étudiant, incompatible avec des études (hors partenariat Lyon 2 décrit en page 7)

*Le Conservatoire de Lyon prend à cœur la mission d'accompagnement de ses élèves dans la préparation des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur. Ainsi depuis sa réouverture près de 40 pour cent des élèves issus du parcours préparatoire du département théâtre ont rejoint l'enseignement supérieur : Conservatoire National Supérieur d'art dramatique de Paris, TNS Strasbourg, ENSATT Lyon, ESAD Lille, École de la Comédie de Saint Étienne, École du TNB Rennes, ERACM Cannes et Marseille, EPSAD Lille, EPSAD Montpellier, ESAD Paris, ESTBA Bordeaux, La manufacture Lausanne, INSAS Bruxelles, ESACT Liège, etc.

DÉPARTEMENT THÉÂTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

Pour l'émergence d'artistes autonomes

Le projet pédagogique du département théâtre du Conservatoire de Lyon s'articule autour de la transmission des bases et des fondamentaux du jeu d'acteur-actrice, de la connaissance des répertoires et du travail autour des esthétiques et des écritures d'aujourd'hui.

L'enseignement proposé ne vise pas uniquement à éprouver les qualités techniques de jeunes artistes en formation. Cet apprentissage ne pouvant être achevé dans un temps aussi court, il trouvera son prolongement dans des écoles supérieures pour certains, ou bien par la pratique progressive sur le terrain, en amateurs éclairés ou en professionnels, pour les autres.

En PPES-COP (pParcours préparatoire - cycle d'orientation professionnelle) le programme est renforcé par des cours de culture, de dramaturgie et des temps de stages encadrés par des artistes invités ou par les professeurs réguliers. Le projet pédagogique laisse une large place à la réflexion, au dialogue, à la recherche, à l'expérimentation. L'imaginaire et la capacité créatrice des élèves sont sollicités en permanence à travers des exercices et variations portant sur tous les champs de l'art du théâtre et de la scène. L'objectif est de faciliter l'émergence d'artistes autonomes, en capacité de se repérer dans les formes et esthétiques qui font la richesse du spectacle vivant. Le but est de mettre sur la voie des comédiennes et comédiens rêveurs et inventifs, en capacité de dialogue constructif avec les metteurs ou metteuses en scène, en rebond avec toutes les formes d'écritures. Il tend à accompagner des artistes porteurs de leur propre vision et de leurs projets artistiques personnels et singuliers.

Philippe Sire, conseiller aux études théâtrales

Formation au jeu , formation à l'art du théâtre

Le Conservatoire propose à ses élèves l'ouverture la plus large possible sur la pratique du théâtre d'aujourd'hui. Cette approche passe principalement par une formation plus spécifique à l'art de l'acteur qui s'articule autour de :

- La pratique du plateau et du jeu ; travail sur le corps, le geste, le mouvement, la voix parlée et chantée, abordés à travers d'autres disciplines comme l'art chorégraphique, le chant, la chanson, l'acrobatie.
- Le travail sur le texte et le répertoire dramatique, en veillant à explorer toutes les écritures, des plus anciennes aux plus contemporaines, en les interrogeant et en cherchant à les mettre en perspective.
- Une ouverture sur les écritures scéniques – écritures de plateau.
- Une ouverture sur la mise en scène et la dramaturgie pour les élèves préoccupés de ces questions
- Une ouverture à d'autres expressions artistiques sous formes d'ateliers ponctuels
- Une ouverture sur la pratique du théâtre musical et la pratique de la vidéo et de l'image notamment pour les élèves du PPES-COP
- La connaissance du théâtre, de son histoire, de ceux qui le pensent et le font vivre, artistes ou théoriciens, de ses différents métiers et déclinaisons.
- La rencontre et l'échange avec des équipes artistiques, des créateurs et responsables d'équipements culturels.
- La possibilité de côtoyer et travailler en transversalité avec les autres disciplines du Conservatoire (musiques et danse).

>> DÉTAIL DES PARCOURS :

I – PARCOURS ENSEIGNEMENT INITIAL

Pour les 16-20 ans, débutant ou ayant déjà amorcé une découverte de la pratique du théâtre, et souhaitant approfondir cette expérience. Leurs contenus reprennent les principes du schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture. Ils constituent un moyen pour se préparer à l'entrée en PPES-COP, cycles spécialisés, ou cycles d'orientation professionnelle des conservatoires régionaux et départementaux. Pour les élèves de CEI les plus avancés, ils permettent d'envisager une inscription aux concours d'entrée des Écoles supérieures de théâtre.

1/ 1^{er} CYCLE : STAGES PREMIÈRES APPROCHES DU JEU THÉÂTRAL

<p>Programme de 4 modules/an, organisés en périodes de vacances scolaires pour les 16-19 ans.</p> <p>Effectifs : Trois groupes de 12 à 14 élèves</p> <p>Organisé en partenariat avec le Ciel, Scène européenne pour l'enfance et la jeunesse</p> <p>Admission en septembre, sélection sur dossiers à télécharger sur www.conservatoire-lyon.fr</p>
<p>Objectifs : découverte des bases du jeu théâtral et de ses exigences, approche du théâtre contemporain, soit pour enrichir une pratique soit pour préparer l'entrée en cycles 2 et 3 au Conservatoire de Lyon (CEI), dans un autre conservatoire, une école ou un cours de théâtre</p>
<p>Pour les 16/19 ans, débutant ou ayant déjà une pratique du théâtre au sein d'ateliers scolaires ou dans des structures associatives. Ces stages sont prioritairement accessibles aux personnes résidant dans le département du Rhône (69)</p>
<p>Temps d'enseignement > 82 heures de cours par an réparties en 4 stages organisés en période de vacances scolaires (octobre, Noël, hiver, printemps) Le calendrier des stages est publié chaque année sur le site internet du conservatoire > Durée du cycle: une année renouvelable après accord de l'équipe pédagogique (deux années maximum)</p>
<p>Contenu des études > Stage 1, enjeux techniques : le corps dans l'espace, de la parole au texte, la voix, l'adresse, l'écoute, le regard, la relation à l'autre, etc. Exercices, improvisations, travail à partir de matériaux textuels > Stage 2 & 3, atelier de réalisation : à partir d'un texte du répertoire contemporain, mise en oeuvre d'une petite forme théâtrale présentée en interne, découverte des enjeux d'un travail collectif. > Stage 4, atelier complémentaire : travail corporel, danse, etc.</p>
<p>Validation des études Attestation de fin de cycle 1</p>
<p>Orientation > Poursuite de la formation dans un conservatoire en cycle 2 et 3 (CEI au Conservatoire de Lyon) selon conditions d'admission. Admissibilité possible en CEI (dispense de 1er tour) du Conservatoire de Lyon sur décision de l'équipe pédagogique. > Pour les plus autonomes : entrée dans un conservatoire en PPES, cycles spécialisés, CEPIT, COP, enseignement supérieur, selon conditions d'admissions > Pratique en amateur</p>

2/ CEI - CYCLES D'ENSEIGNEMENT INITIAL (2e-3e cycle)

<p>Les cours sont organisés sur le rythme de l'année scolaire de fin septembre à fin juin.</p> <p>Admission sur concours en septembre pour les 16-20ans</p> <p>Effectifs : un groupe de 12 à 14 élèves</p>
<p>Objectifs : Approfondissement des bases du jeu théâtral et de l'interprétation, entretien de la disponibilité vocale et corporelle, approfondissement de la culture théâtrale, de la connaissance des répertoires, ...</p>
<p>Pour les 16 à 20 ans ayant déjà une expérience d'ateliers ou cours de théâtre et notamment dans les stages 1^{er} cycle (premières approches du jeu théâtral) du Conservatoire de Lyon</p>
<p>Temps d'enseignement > Durée 2 ans : de 9 à 14 h de cours semaine + travail personnel à fournir ; lectures, mémorisation, exercices divers + travail de scènes en dehors des cours + sorties au spectacle <i>compatible avec le lycée ou avec des études moyennant rigueur et bonne organisation de son temps.</i></p>
<p>Contenu des études > Ateliers d'interprétation et d'art dramatique : 7 à 9 h de cours par /semaine incluant des exercices et ateliers techniques > + 1 stage annuel d'interprétation de 28 à 30 heures > + rencontres et « mini-stages » avec des artistes invités > Ateliers Corps -GEM (Corps, Geste, Espace, Mouvement) 1 h 30 par semaine > Chant collectif : 5 ateliers de 3 heures répartis dans l'année Optionnel > Chant 1h de cours collectif par semaine > Cours culture artistique et théâtrale 2h30 par semaine > Possibilité de réalisation d'un court projet de création collectif en seconde année à l'occasion du Festival <i>Éclosion(s)</i></p>
<p>Validation des études > Passage en 2^{ème} année sur proposition de l'équipe pédagogique en fin d'année lors du conseil d'évaluation > Obtention d'un CET (certificat d'études théâtrales) en fin de seconde année sur accord de l'équipe pédagogique</p>
<p>Orientation > Pratique en amateur > Admission en PPES- COP du conservatoire de Lyon sur concours > Admission dans un COP, CPES, ou cycles spécialisé ou CEPIT d'un autre conservatoire (selon modalités propres à chaque établissement) > Pour les plus autonomes et les plus avancés : entrée dans l'enseignement supérieur sur concours</p>

II – PPES-COP : PARCOURS PRÉPARATOIRE AUX ÉCOLES SUPÉRIEURES - CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Pour les 17-24 ans, non lycéens, ayant déjà amorcé une formation à l'art du jeu théâtral dans un conservatoire, une école ou un cours de théâtre et envisageant une orientation professionnelle dans le domaine du théâtre, des arts de la scène ou de l'audio-visuel. Ce parcours propose une formation à la pratique du jeu d'acteur-actrice, il offre une ouverture sur la mise en scène et la dramaturgie. Il constitue un temps de maturation afin de développer son autonomie et propose des temps spécifiques de préparation des concours d'entrée dans les Écoles supérieures de théâtre.

Effectifs : deux groupes de 12 à 14 élèves. Accès sur concours en septembre	
Enseignement de fin septembre/début octobre à fin juin sous forme de cours réguliers et de stages	
PPES-COP1 (1ère année)	PPES-COP2 (2ème année)
Objectifs : Approfondissement et mise en jeu des bases acquises en cycles d'enseignement initial ou autre formation antérieure : Spécificités de l'interprétation, jeu, mise en scène, dramaturgie. Exploration des répertoires, entraînement corporel et vocal. Préparation des concours d'entrée dans les écoles supérieures. En seconde année les élèves qui le souhaitent préparent le Diplôme d'études théâtrale (DET)	
Admission sur concours pour les 17 à 24 ans, non lycéens ayant déjà entamé une formation théâtrale depuis un an au moins dans un conservatoire (niveau équivalent à une fin de second cycle à minima), une école ou un cours spécialisé. Durée : 1 année	Réservé aux élèves de 18 à 24 ans issus de PPES-COP1 Durée 1 année, à titre dérogatoire une 2ème année post diplôme ou post PPES peut exceptionnellement être accordée après avis de la commission d'orientation pédagogique.
Temps d'enseignement : de 12 à 32h semaine = 720 h environ par an sur 31 semaines soit 23 h en moyenne hebdomadaire. <i>Non compatible avec des études hors partenariat Lyon2*</i>	Temps d'enseignement : de 12 à 32 h semaine = 750 h environ par an sur 33 semaines soit 23 h en moyenne hebdomadaire. <i>Non compatible avec des études hors partenariat Lyon2*</i>
Travail personnel à fournir	
Travaux autonomes entre élèves en dehors des cours + sorties au spectacle + lectures d'œuvres littéraires, dramatiques, théoriques + mémorisation, exercices techniques, préparations de scènes, de variations et de projets personnels, etc.	
Contenu des études	
<ul style="list-style-type: none"> > Ateliers d'interprétation et d'art dramatique incluant des exercices et apprentissages techniques, sous forme de cours réguliers et/ou de stages en rapport avec les écritures dramatiques et scéniques. > Culture artistique et théâtrale 2h30 par semaine > Dramaturgie histoire du théâtre sous forme de stages > Ateliers Corps -GEM (Corps, Geste, Espace, Mouvement) 1h30 par semaine et sous forme de stages ponctuels > Chant/voix 2 h par semaine en collectif ou par petits groupes > Préparation des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur : ateliers ponctuels de 60 à 120h/an > Connaissance de l'environnement socio-économique du théâtre sous forme de stages ou rencontres, etc. > Chanson, cabaret , théâtre musical sous forme de stages > Cinéma/vidéo sous forme de stages > Réalisation de projets personnels de création tutorés en seconde année (optionnel) 	
Validation des études - statut	
<ul style="list-style-type: none"> > Possible obtention d'un DET (Diplôme d'études théâtrales) en fin de PPES-COP2 sur la base du contrôle continu et d'un examen sur épreuves dont la réalisation d'un projet personnel de création , d'un écrit et d'un entretien avec jury. > Statut Etudiant ouvrant droit à demande de logements universitaires et bourses CROUS, (inscriptions anticipées en mai au plus tard via meservices.etudiant.gouv.fr, il ne sera pas possible de s'inscrire à l'issue du concours) > *Possibilité de l'inscription en parallèle à l'Université Lyon 2 Arts de la Scène en vue de l'obtention de la licence selon niveau universitaire (voir page suivante) 	
Orientation : > Écoles Supérieures sur concours > Insertion professionnelle > Pratique en amateur	

***Partenariat pédagogique Conservatoire - Université Lyon 2**

Qui est concerné? Un étudiant en licence 2 ou 3, nouvellement admis au département théâtre du Conservatoire a la possibilité, s'il le souhaite, de s'inscrire en parallèle à l'Université Lyon 2 département Arts de la Scène, de l'Image et de l'Écran parcours Scène. Il peut bénéficier des aménagements prévus par la convention de partenariat. Un étudiant de L2 ou L3 en provenance d'une autre université ou Académie a la possibilité de s'inscrire à l'université de Lyon 2 s'il est reçu au Conservatoire en septembre. Les étudiants de Lyon 2 Arts de la scène reçus au Conservatoire, peuvent ainsi poursuivre des études à Lyon 2 Arts de la scène dans les 2 établissements.

Attention : Cet accord n'est pas possible pour les étudiants de L1.

En pratique ? Cet aménagement du double parcours fait l'objet d'un "contrat pédagogique" (défini chaque année par une commission associant les deux établissements).

En fonction de la densité du cursus suivi au Conservatoire, la commission définit un certains nombres d'équivalences et de dispenses d'assiduité ainsi que la procédure d'évaluation. Dans le cas des dispenses d'assiduités, c'est l'équipe de l'Université qui assure la notation à l'occasion des partiels, dans le cas des équivalences c'est l'équipe pédagogique du Conservatoire qui transmet à l'Université les notes obtenues par les étudiants.

Seuls deux enseignements relèvent du ressort unique de l'Université : langue vivante et informatique, les autres font l'objet d'aménagements. Plus l'étudiant est dans un cursus contraignant en termes d'heures d'enseignement au Conservatoire, plus le nombre de matières sous le régime de la dispense d'assiduité ou des équivalences est important à l'Université.

Les étudiants souhaitant bénéficier de ce double parcours doivent donc s'engager à suivre rigoureusement les cours obligatoires à l'Université et prendre part aux partiels prévus dans leurs contrats.

Points importants du règlement CEI et PPES-COP.

- > Tous les cours sont obligatoires et requièrent assiduité et régularité, sauf dérogation exceptionnelle pour certains ateliers en enseignement initial.
- > Les élèves doivent fournir un travail personnel en dehors des heures de cours
- > En fin d'année, à l'occasion d'un conseil d'évaluation, l'équipe pédagogique propose le passage en année supérieure à l'intérieur du cycle, ou la fin prématurée des études soumise à validation de la commission d'orientation du conservatoire.
- > L'équipe pédagogique peut demander à la Direction de mettre fin prématurément à la scolarité en cas de manquement aux règles de fonctionnement ou de travail insuffisant
- > Les élèves du Conservatoire s'engagent à ne participer à aucun spectacle amateur ou professionnel sans y avoir été expressément autorisés par le conseiller aux études.

DÉPARTEMENT THÉÂTRE MODALITÉS D'ADMISSION ANNÉE 23/24

> PRÉ-INSCRIPTION AUX STAGES 1ers CYCLE

Dossiers à télécharger sur www.conservatoire-lyon.fr

A compter du vendredi 1er septembre et à remettre au plus tard le lundi 25 septembre 2023.

Les personnes étant inscrites au concours d'entrée en CEI ou PPES-COP qui souhaiteraient suivre les stages 1ers cycle en cas de non réussite au concours, doivent également déposer un dossier.

Pas de frais de concours .

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Avoir entre 16 et 19 ans le 23 octobre 2023, débutants acceptés. Priorité aux élèves résidant dans le département du Rhône.

Une commission examinera les dossiers de candidatures le vendredi 29 septembre. La liste des dossiers retenus sera publiée le mardi 3 octobre à 14h sur le site internet du conservatoire.

> INSCRIPTION AUX CONCOURS D'ENTRÉE EN CEI ET EN PPES-COP

Du 4 juillet à 14h au 20 juillet 2023 à minuit en ligne sur www.conservatoire-lyon.fr

Il est possible de s'inscrire simultanément aux deux concours

Frais de concours : 40 € (en cas d'inscription simultanée aux deux concours CEI et PPES-COP on ne paie qu'une fois 40 €)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

> Pas de conditions de résidence

> **Concours CEI** : avoir entre 16 et 20 ans le 25 septembre 2023. Justifier d'au moins une année de pratique théâtrale au sein d'un conservatoire (niveau fin de 1er cycle minimum), un cours de théâtre, ou un atelier de formation dispensé par une compagnie théâtrale. À défaut, justifier d'au moins une année de pratique théâtrale au sein d'une option dans un lycée.

> **Concours PPES-COP** : avoir entre 17 et 24 ans le 5 octobre 2023. Ne plus être lycéen (bac non obligatoire). Justifier au moins d'une année de pratique théâtrale au sein d'un conservatoire (niveau fin de second cycle ou début de cycle 3 recommandé), un cours de théâtre, ou un atelier de formation dispensé par une compagnie théâtrale, à raison d'au moins 3h de cours par semaine. Le concours d'entrée en PPES-COP nécessite d'avoir déjà acquis des bases de jeu solides et une relative autonomie dans le travail théâtral.

> CALENDRIER ET CONTENU DES ÉPREUVES DU CONCOURS PPES-COP et CEI

ADMISSIBILITÉ (1er tour) entre le 31 août et le 8 septembre 2023

Les candidat.e.s ne recevront pas de convocation individuelle par courrier ou par mail. Les horaires de passages seront consultables sur www.conservatoire-lyon.fr **à partir du 25 juillet à 14h.**

Chaque candidat.e se présentera muni d'un dossier constitué d'un CV artistique et d'une lettre de motivation sur une à deux pages maximum.

Chaque candidat.e aura préparé :

Une scène dialoguée avec réplique d'une durée de 3 minutes maximum à choisir dans l'œuvre de William Shakespeare, Carlo Goldoni, Molière, Jean Racine, Marivaux, Alfred de Musset, George Sand, Victor Hugo, Georg Büchner, Henrik Ibsen, Anton Tchekhov, Georges Feydeau, Paul Claudel, Ferenc Molnar, Frank Wedekind, Nikolaï Erdman, Ódon Von Horvath, Witold Gombrowicz, Marguerite Duras, Nathalie Sarraute, Pier Paolo Pasolini, Rainer Werner Fassbinder, Bernard Marie Koltès, Botho Strauss, Sarah Kane, Deha Loher, Martin Crimp, Jean Luc Lagarce, Catherine Anne, Naomi Wallace, Joël Pommerat, Marion Aubert, Claudine Galéa, Marie Ndyaye, Marius von Mayenburg, Debie Tucker Green, Marie Dilasser, Gwendoline Soublin, Mariette Navarro, Dennis Kelly, Pauline Sales, Zinnie Harris, Koffi Kwahulé, Lola Molina, Magali Mougel, Pauline Peyrade, Jean François Sivadier, Haila Hessous, Hakim Bah, Tiphaine Raffier, Kae Tempest.

ET

Un parcours libre qui devra être soit un monologue théâtral, soit une seconde scène avec réplique -sans limite de répertoire, soit un écrit personnel interprété par le-la candidat.e, soit un texte non théâtral, soit une chanson interprétée sans accompagnement, ou toute autre prestation scénique au choix du-de la candidat.e - **durée maxi 3mn** .

Il est vivement conseillé de venir accompagné.e de sa réplique, toutefois des élèves du conservatoire de Lyon seront disponibles sur place au moment du concours pour donner la réplique «texte en main» aux candidat.e.s qui se seraient déplacé.e-s sans partenaire.

Le jury auditionnera ces deux morceaux, en se réservant le droit de couper les candidat.e.s pour les faire re travailler si besoin. L'audition sera suivie ou précédée d'un entretien avec le jury portant sur les motivations et les expériences du-de la candidat.e. Les candidat.e.s n'ayant pas appris leurs textes par cœur seront éliminé.e.s d'office.

À l'issue de ces épreuves le jury établira la liste des candidat.e.s retenu.e-s pour le second tour.

ADMISSION (2ème tour)

PPES-COP : Sous forme d'une journée de travail dirigé **soit le 13, soit le 14 soit le 15 septembre** de 10h à 18h30 (chaque candidat.e retenu.e sera convoqué.e sur une seule de ces journées)

CEI : Sous forme de deux séances de 3h à 4h de travail réparties sur deux journées **le 20, le 22 ou le 23 septembre** (chaque candidat.e retenu.e sera convoqué.e pour deux séances)

Travaux encadrés par des membres du jury et par des membres de l'équipe pédagogique. À l'issue de ces journées de travail, après délibération, le jury publiera la liste des élèves définitivement admis.e.s au conservatoire.

DÉBUT PROGRESSIF DES COURS

CEI à partir du mercredi 27 septembre

PPES-COP1 à partir du Jeudi 5 octobre



DÉPARTEMENT THÉÂTRE

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, INTERVANT·E·S, PARTENAIRES

Directeur général du conservatoire de Lyon : Géry Moutier

Conseiller aux études théâtrales : Philippe Sire

Équipe pédagogique régulière :

Heidi Becker Babel, Magali Bonat, Philippe Sire : jeu, interprétation, art dramatique,...

Catherine Ailloud-Nicolas : culture artistique et théâtrale, dramaturgie

Géraldine Berger, Kerrie Szuch : corps, geste, espace, mouvement,...

Claire Marbot, Rosie Brand : chant

Artistes ayant encadré ou encadrant régulièrement des stages, cours et ateliers depuis l'ouverture du département théâtre en 2006 ; Jeu, interprétation, mise en scène, écritures scéniques et dramatiques, chanson, cabaret, ateliers corporels, acrobatie, création vidéo, clown, théâtre musical, objets, stages 1ers cycles, etc.

Fabien Albanèse, Stéphane Auvray-Nauroy, Cécile Auxire Marmouget, Florian Bardet, Géraldine Berger, Johnny Bert, Stéphane Bonnard, Mathurin Bolze, Anne de Boissy, Richard Brunel, Laurent Brethome, Luanda Casella, Angélique Clairand, Mathieu Coblentz, Jean Baptiste Cognet, Ludor Citrik, Marion Couzinié, Emmanuel Daumas, Lucas Delesvaux, Simon Delétang, Duncan Evenou, Olivier Gabrys, Jean Claude Gal, Adèle Gascuel, Alain Gintzburger, Marie Favre, Laurent Fréchuret, Lancelot Hamelin, Antoine Herniotte, Pauline Huruguen, Élodie Guibert, Jacques Hadjaje, Daniel Hanivel, Catherine Hargreaves, Sébastien Jaudon, Alexis Jebeile, Thierry Jolivet, Françoise Lervy, Tommy Luminet, Geoffroy Pouchot Rouge Blanc, Pierre Kuentz, Vianney Ledieu, Denis Lejeune, Jean Lacornerie, Pauline Laidet, Sandrine Lanno, Elisabeth Macocco, Guillaume Marmin, André Markowicz, Charly Marty, Gwenaël Morin, Françoise Morvan, Philippe Minyana, Julien Michel, Sylvie Mongin Algan, Raphaël Patout, Marion Pellissier, Zoé Poutrel, François Rancillac, Michel Raskine, Anne Rauturier, Maxime Roger, Geoffrey Rouge Carrassat, Natalie Royer, Julie Recoing, Judith Rutkowski, Christian Schiaretto, Théophile Sclavis, Adrien Selbert, Jean Philippe Salério, Thomas Sénécaille, Christian Taponard, Muriel Vernet, Laurent Ziserman, etc.

Le conservatoire de Lyon reçoit régulièrement des artistes et professionnels de la région ou de passage à Lyon pour des **rencontres, débats, master classe**,... Samuel Achache, Anne Alvaro, Simone Amouyal, Jean Damien Barbin, Jean Bellowini, Anne Benoit, Jacques Bonafé, Cathy Bouvard, Marcel Bozonnet, Tim Crouch, le Collectif Marthe, Claude Degliame, Christiane Cohendy, Lev Dodine, Julie Duclos, Ariel Garcia Valdès, Louis Garrel, Marie Sophie Ferdane, Michel Fau, Marcial Di Fonzo Bo, Marie Guittier, Caroline Guiela Nguyen, Christine Hzmou Sirejols, Thomas Jolly, Joël Jouanneau, Benoît Lambert, Michel Laubu, Jérémy Lopez, Krystian Lupa, Eric Massé, Pierre Maillet, Patrick Le Mauff, Maguy Marin, Joris Mathieu, David Murgia, Olivier Neveux, Stanislas Nordey, Thomas Ostermeier, Patrick Penot, Olivier Py, Jean Michel Rabeux, François Rancillac, Claude Régy, Claudia Stavisky, Jean François Sivadier, Philippe Torretton, Emmanuel Vérité, Jean Pierre Vincent, etc. sont intervenus dans ce cadre.

Partenaires :

Les Célestins Théâtre de Lyon,
Le TNP Théâtre National Populaire,
Le Théâtre du Point du jour,
Le Ciel – Scène européenne pour l'enfance et la jeunesse,
Le festival Sens interdits
l'Assemblée - Fabrique artistique,
L'Élysée tThéâtre,
Le Théâtre des Clochards célestes,
Le Théâtre des marronniers,
Le Théâtre de La Croix Rousse,
Le TNG -Centre dramatique national de Lyon,
Le Théâtre de La Renaissance,
Le festival les utopistes,
Le Social Palace

et d'autres partenaires ont accompagné, accompagnent ou accompagneront le département théâtre du Conservatoire de Lyon à travers des actions visant à préparer et accueillir les élèves autour des productions de ces structures, à initier des temps de stages et d'ateliers, à imaginer des croisements, des rencontres avec leurs équipes artistiques, pédagogiques, techniques et administratives.

Le conservatoire présente régulièrement des travaux d'élèves ou ateliers spectacles sur les plateaux de l'un ou l'autre de ces établissements partenaires.

Des échanges pédagogiques et partenariats avec d'autres conservatoires et établissements d'enseignement artistique sont régulièrement mis en place :

ENSATT - École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre,
École supérieure de la Comédie de Saint-Etienne,
ENM de Villeurbanne,
École de cirque de Lyon ,
Cinéfabrique École Supérieure de cinéma,
etc.

Conservatoire à rayonnement régional

4, montée Cardinal Decourtray—69321 Lyon Cedex 05

Tél. : 04 78 25 91 39 - Fax : 04 78 15 09 60

www.conservatoire-lyon.fr

syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon
Ville de Lyon / La Métropole de Lyon